



**RETOURNER LES SOUMISSIONS AU :**

Module de réception des soumissions de l'Agence  
Parcs Canada  
Service national de passation de marchés

Courriel de soumission :

[pc.receptiondessoumissions@est-bidreceivingeast.pc@canada.ca](mailto:pc.receptiondessoumissions@est-bidreceivingeast.pc@canada.ca)

À l'attention de Céline Morin

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux demande de soumissions. Les soumissions soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique peuvent ne pas être acceptées.

La taille des fichiers est limitée à 15 mégaoctets par message dans le système de courriel de l'Agence Parcs Canada (APC). Les courriels contenant des liens vers les documents de soumissions ne seront pas acceptés.

**RÉVISION 001 À UNE  
DEMANDE DE  
PROPOSITION**

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de demeurent les mêmes.

**Bureau de distribution :**

Agence Parcs Canada  
Service national de passation de marchés  
Cornwall ON

<b>Titre :</b> Services d'entretien des pelouses et des terrains paysagers au lieu historique national du Fort-Lennox	
<b>N° de l'invitation :</b> 5P300-20-0130-A	<b>Date :</b> Le 8 mars 2021
<b>N° de la modification :</b> 001	
<b>N° de référence du client :</b> 10200643	
<b>N° de référence de SEAG :</b> PW-21-00947260	
<b>L'invitation prend fin :</b> À : 14 h Le : 6 avril 2021	<b>Fuseau horaire :</b> HAE
<b>F.A.B.:</b> Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Autre : <input type="checkbox"/>	
<b>Adresser toute demande de renseignements à :</b> Céline Morin	
<b>N° de téléphone :</b> 343-585-2927	<b>Courriel :</b> <a href="mailto:Celine.morin@canada.ca">Celine.morin@canada.ca</a>
<b>Destination des biens, services et travaux de construction :</b> Parcs Canada LHN du Fort-Lennox 61 <sup>e</sup> avenue St-Paul-de-l'Île-aux-Noix QC J0J 1G0	

**À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE**

<b>Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :</b>	
<b>Adresse :</b>	
<b>N° de téléphone :</b>	<b>Courriel :</b>
<b>Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie) :</b>	
<b>Signature :</b>	<b>Date :</b>

N° de l'invitation :  
5P300-20-0130-A

N° de la modif. :  
001

Autorité contractante :  
Céline Morin

N° de réf. du client :  
10200643

Titre :  
**Services d'entretien des pelouses et des terrains paysagers au lieu  
historique national du Fort-Lennox**

---

## **MODIFICATION 001**

Cette modification vise à répondre aux questions des soumissionnaires.

### **QUESTIONS**

- 1) Est-il nécessaire d'avoir quelqu'un sur place sept jours semaine ou peut-on exécuter la taille des arbustes et l'entretien des chemins en même temps que la coupe de pelouse?

**Réponse : L'horaire de travail pour les services est du lundi au vendredi. La taille des arbustes et l'entretien des chemins peuvent être réalisés en même temps que la coupe de pelouse.**

- 2) Les camions remorquent embarquent-ils sur la barge et à quelles fréquences sont les traversées?

**Réponse : Oui, les camions-remorques embarquent sur le chaland. Habituellement, le départ de la terre ferme est effectué à 7hr00 – 7hr30 le matin. Une fois les travaux complétés, le capitaine du chaland est en mesure de vous raccompagner de l'île à la terre ferme.**

- 3) Après le jour 1 de la coupe peut-on laisser les tracteurs sur l'île jusqu'au lendemain?

**Réponse : Non. La coupe de pelouse doit commencer et se terminer dans la même journée. À 15hr00, les travaux doivent être terminés en entières.**

- 4) A-t-on un endroit sur l'île où entreposer quelques équipements tels que: taille-haie, coupe bordure, souffleur, tondeuse manuelle, etc.

**Réponse : Non. L'entrepreneur ne doit laisser aucun équipement sur l'île ou sur la terre ferme.**

- 5) 7h30 et 15h30 au devis représente-il les premiers et derniers transports de la barge?

**Réponse : Non, il s'agit de la durée d'une journée de travail d'un employé de Parcs Canada au Fort Lennox. Par le fait même, cela indique la durée maximale pour la réalisation des travaux.**

- 6) Également, nous aimerions avoir les montants des contrats de 2015 à 2020 pour fin d'analyse.

**Réponse : Le dernier contrat couvrait les saisons 2019 et 2020. La valeur globale du contrat attribué était de 115 200 00\$ (taxes en sus). Pour tout renseignement sur les contrats antérieurs à cette période, je vous invite à vous prévaloir des services d'Accès à l'information. <https://www.canada.ca/fr/secretariat-conseil-tresor/services/acces-information-protection-reseignements-personnels/acces-information/presenter-demande.html>**

**TOUTES LES AUTRES CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.**